Boostez la visibilité de votre CSE grâce au budget de fonctionnement en 2025 !

Le budget de fonctionnement est bien plus qu'une obligation légale : c'est une opportunité ! Il vous permet de renforcer la communication entre le CSE et les salariés, mais son utilisation pour les objets publicitaires et les supports de communication est parfois mal comprise.

💡 **Ce que dit la réglementation**

Selon un cabinet d'avocats, la subvention de fonctionnement **peut être utilisée** pour financer la communication avec les salariés. D'ailleurs, de nombreux CSE s'en servent déjà pour diffuser leurs coordonnées et informations clés.

📢 **Comment exploiter ce budget ?**

✅ **Valorisez votre CSE** auprès de tous les salariés.
✅ **Diffusez vos messages clés** via des supports physiques ou numériques.
✅ **Renforcez votre présence** avec des outils de communication adaptés.

👉 **Quels supports financer ?**

En créant des supports pertinents (étiquettes, affiches, goodies…), vous garantissez une communication efficace et conforme.

🔹 **Informations essentielles à inclure :**
📍 Logo du CSE
🏢 Adresse postale
📞 Numéro de téléphone
📧 Adresse e-mail
👥 Noms des élus
🗓️ Dates et événements clés
✨ Message convivial (ex. : *"Le CSE vous souhaite de belles vacances !"*)

📝 **À respecter pour une utilisation conforme**

✓ Validation des dépenses en commission
✓ Facturation avec la mention "Produits de communication/publicitaires"
✓ Utilisation dédiée à la communication avec l'ensemble des salariés

🔎 **Bon à savoir également sur Budget des œuvres sociales : Exonération des cotisations en 2025**

Les cadeaux et bons d'achat offerts par le CSE dans le cadre d'événements spécifiques (mariage, naissance, Noël…) sont exonérés de cotisations sociales jusqu'à **196 € par an** en 2025.

📩 **Besoin d'un accompagnement sur mesure ?**
Contactez-nous pour maximiser l'impact de votre communication CSE tout en restant 100 % conforme !